

223C1996  
FR0000121634-OP014-R01

6 décembre 2023

- Résultat de l'offre publique de retrait visant les actions de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société.

**COLAS SA**  
(Euronext Paris)

1. Portzamparc, filiale du Groupe BNP Paribas, a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique de retrait visant les actions de la société COLAS, soit du 22 novembre au 5 décembre 2023 inclus, la société anonyme Bouygues a acquis 595 828 actions COLAS au prix unitaire de 175 €.

À la clôture de l'offre publique de retrait, l'initiateur détient 32 221 218<sup>1</sup> actions COLAS représentant 63 833 329 droits de vote, soit 98,67% du capital et au moins 99,03% des droits de vote de la société<sup>2</sup>.

2. La suspension de la cotation des actions de la société COLAS est maintenue jusqu'à la mise en œuvre du retrait obligatoire.

---

<sup>1</sup> En ce compris les 13 239 actions auto-détenues, assimilées aux actions détenues par l'initiateur en application des dispositions de l'article L. 233-9, I, 2° du code de commerce.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 32 654 499 actions représentant au plus 64 459 599 droits de vote en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.